

**Franck MARLIN**  
Député de l'Essonne  
Maire d'Étampes

Étampes, le 9 mai 2016

Monsieur le Président,

Par lettre du 14 mars dernier, j'avais appelé votre attention sur la réalisation d'une aire de grand passage, destinée aux gens du voyage, dans le secteur « Grand Sud » du département, ainsi que la nécessité de réviser le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage (SDAGV) de l'Essonne rédigé et approuvé par la présente majorité du Conseil départemental.

L'article paru dans le journal *Le Parisien*, le samedi 7 mai, m'invite à vous solliciter de nouveau, en l'absence de réponse à mon précédent courrier.

En effet, une fois encore, et à quelques jours de son départ pour prendre ses fonctions en qualité de Préfet de la Région Corse, les élus et en premier lieu Maires ainsi que les présidents d'ECPI sont rendus responsables des occupations illicites des gens du voyage récemment observées en Essonne.

Ce procédé est à la fois outrageant, choquant et grossier. Il n'est pas plus acceptable que la remise en cause systématique d'un droit constitutionnel, celui de la propriété, qui, en tant que tel, prime sur tout autre.

Personne ne nie les difficultés rencontrées dans ce dossier : l'aire de grand passage de Lisses a été détournée de sa fonction initiale, avec la sédentarisation de nombreuses familles qui empêche à ce lieu d'accueillir des caravanes de passage, celle devant s'implanter à Wissous n'est pas actée.

Par ailleurs, concernant les trois autres secteurs, aucune communauté d'agglomération ou de communes ne s'est prononcée, et pour cause puisque ce choix ne leur revient pas.

Aussi je vous saurai gré de bien vouloir me tenir informé de votre décision quant à la révision de ce schéma, unique solution par ailleurs juridiquement fondée pour répondre à la légitime exaspération des élus locaux et des riverains concernés par ces envahissements.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

AL.



Franck MARLIN

Monsieur François DUROVRAY  
Président  
Conseil départemental de l'Essonne  
Boulevard de France  
91012 ÉVRY

FM/JSC/0516